

Rennes : le centre de rétention de l'Ouest a 10 ans. C'est 10 ans de trop !



Les centres de rétention administrative (CRA) sont des lieux où les personnes sans-papiers sont enfermées, sur décision d'un préfet, en vue de leur expulsion du territoire. Celui de Saint-Jacques-de-la-Lande, près de Rennes, a été créé en 2007. Situé loin des regards, derrière l'aéroport et le parc des expositions, il a une capacité de 60 places (y compris pour des familles avec des enfants). Depuis sa construction, il a connu de nombreux travaux, notamment pour agrandir les clôtures, ajouter des barbelés et installer des caméras supplémentaires. De grandes bâches ont aussi été fixées sur les grilles du CRA, pour empêcher les personnes enfermées de communiquer avec les gens à l'extérieur, par exemple lors de "parloirs sauvages" ou de rassemblements de solidarité.

10 ans de mobilisations à l'intérieur du CRA...

Pétitions et revendications
Rassemblements
Révoltes collectives
Grèves de la faim
Tentatives d'évasion (dont 15 réussies)

...d'actes de résistance et de désespoir...

Résistance à l'expulsion
Refus d'embarquer dans l'avion
Grève de la faim, de la soif
Automutilations
Tentatives de suicide

...et 10 ans de répression policière et judiciaire !

Mise à l'isolement
Transferts dans d'autres centres de rétention
Intimidations et violences policières
Procès et peines de prison

**Manifestons le 7 octobre
pour l'abolition des centres de rétention
et la régularisation de toutes les personnes sans-papiers !**
RDV à 15h devant l'aéroport de Rennes - Saint-Jacques

Coordination Bretagne - Pays de Loire - Normandie solidaire des personnes immigrées (Angers, Bégard, Blain, Brest, Caen, Lannion, Laval, Morlaix, Nantes, Quimper, Redon, Rennes, Roscoff, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire)